

Initiatives parlementaires

vons donc laisser le centre poursuivre ses travaux sans craindre de manquer de fonds.

Mon collègue de Sarnia a dit dans son discours que bon nombre de groupes ne connaissent pas du tout le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il serait intéressant de lire les lettres que d'autres groupes m'ont écrites au sujet de la décision du gouvernement. L'une d'elles provient d'une commission scolaire qui, d'après le député, ne connaissait pas l'existence de ce centre. L'auteur de cette lettre est membre du Conseil des écoles séparées catholiques du district de Dryden; il dit: «Au moment où tous les paliers de gouvernement présentent de nouvelles dispositions sur la santé et la sécurité au travail, il importe que cet organisme vital reçoive suffisamment d'argent pour pouvoir continuer son excellent travail. Le CCHST dispense une information de qualité sur les questions de santé et de sécurité au travail. Nous vous pressons donc de revenir sur votre décision de lui retirer votre aide financière.»

En outre, il est curieux que le député de Sarnia ait dit que les services de lutte contre les incendies ne connaissent pas non plus l'existence de ce centre. J'ai en effet reçu une lettre de la Kenora Professional Firefighters' Association, qui dit: «Nous estimons que la santé et la sécurité revêtent une grande importance, non seulement pour nous, mais pour une bonne partie de la population active. Le Centre a depuis ses débuts la réputation de donner rapidement l'information demandée par les services de lutte contre les incendies. Ce centre est donc d'une importance capitale pour la santé et la sécurité des sapeurs-pompier qui exercent la profession considérée depuis toujours comme la plus dangereuse, et qui continuent de protéger tous les Canadiens, dont la sécurité dépend d'une diffusion rapide de l'information.»

C'est la rapidité qui compte. Alors, faut-il attendre qu'on facture le service et qu'on reçoive le paiement avant de fournir les informations demandées, ou ne convient-il pas plutôt de les fournir au moment même où elles sont nécessaires? Il serait bon que les députés d'en face comprennent que les petits services d'incendie n'ont pas les fonds nécessaires; beaucoup d'entre eux sont des organismes bénévoles qui n'ont pas les moyens de payer pour obtenir des informations de ce genre.

Au départ, ce centre avait simplement pour mandat de garantir à chaque Canadien le droit d'obtenir gratuitement des informations sur la santé et la sécurité se rapportant à son lieu de travail. Nous avons modifié le mandat du centre, et je recommande très fortement aux députés du parti ministériel de se rendre compte de cela avant de voter contre la motion de mon collègue. Il vaudrait mieux, comme il le propose, affecter de nouveau au centre les fonds qui lui étaient destinés pour que nous puissions poursuivre notre travail comme les Canadiens l'ont fait avant nous, jouer un rôle de premier plan dans le monde et faire en sorte que nos lieux de travail soient des lieux plus sûrs et plus agréables pour tous.

[Français]

M. Guy Ricard (Laval): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le débat jusqu'à maintenant et je me suis rendu compte que le député de Hamilton-Ouest (M. Keyes) accuse le gouvernement conservateur de vouloir démanteler le Centre sur la santé des travailleurs du Canada.

J'aimerais rappeler un fait, monsieur le Président, c'est que depuis 1978 que le Centre existe, le gouvernement fédéral a dépensé 68 millions de dollars pour apporter des fonds à ce centre et là-dessus, les deux tiers ont été investis par le gouvernement conservateur.

Lorsque le député nous dit qu'on est contre le système de santé et de sécurité au travail au Canada, je pense qu'il fait fausse route, qu'il devrait plutôt regarder ses notes, et que ses chercheurs devraient plutôt faire l'effort de faire les calculs qui s'imposent.

Monsieur le Président, comme on le sait, ce Centre avait été formé du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral, des gouvernements des Territoires, du patronat et des syndiqués, d'une façon conjointe pour amener une qualité de vie et une sécurité pour les travailleurs canadiens.

Monsieur le Président, jusqu'à maintenant, seul le gouvernement fédéral a investi. Et suite au dépôt du Budget du ministre des Finances, l'an passé, où on a demandé que tout le monde se serre la ceinture, je pense qu'on a le droit de demander vraiment à tout le monde, même aux organismes, de faire leur effort et d'essayer de s'autofinancer, de sorte qu'on n'aura plus à dilapider les fonds nationaux pour faire profiter une petite partie seulement de cette manne, monsieur le Président.